



C'est quoi ?

Le diagnostic prairie permet, grâce à l'observation de la flore, d'**estimer la qualité de la prairie**, en s'intéressant aux points suivants :

- La **productivité**
- L'**appétence**
- La **valeur alimentaire** (énergie et protéines)
- La **saisonnalité des espèces présentes** (précocité, alternativité, ...)

Pourquoi ?

Il permet de détecter des **problèmes** liés à la **gestion de la prairie ou au sol**, et de dégager des **pistes pour améliorer** la qualité de la prairie et du fourrage produit.

Comment procéder ?

Le diagnostic se déroule par étapes.

Il y a plusieurs aspects à prendre en compte :

- Les **contraintes administratives**, qui peuvent expliquer l'état de la prairie et limiter les solutions possibles (engagement MAE, zone de captage, ...).
- La **topographie**. Par exemple, une parcelle en cuvette sera plus sujette aux inondations. Cela aura un effet sur la flore et conditionnera le choix des espèces à (ré-)implanter.
- Le **microrelief**. Pour que le développement de la prairie soit homogène et pour faciliter son exploitation, il faut que le sol soit le plus plat possible.
- Ensuite, le **couvert** :
 - Des plantes cespiteuses (qui poussent en touffe) sont moins appétentes qu'un enherbement plat. Les bovins ne valorisent correctement que la pointe d'herbe.
 - La terre ne doit **pas être visible**. La prairie doit totalement recouvrir le sol, même si elle est rase.



Ensuite, on effectue le **diagnostic floristique**.

Pour cela, prélever une dizaine de carrés de prairie de 15 cm de côté, et déterminer les **espèces présentes** à l'aide d'une **clé de détermination**.

- Via la flore, on peut déterminer :
 - Le **type de sol**, ainsi que son rapport à l'eau (hydromorphie, engorgements,...).
 - L'**activité biologique**.
 - La **fertilité** du sol (par exemple, la fétuque rouge pousse sur les sols pauvres, la houlque laineuse est favorisée par les sols riches en N mais pauvres en P et K).
 - La **profondeur de fertilité**. Si les éléments fertilisants se trouvent en surface du sol, les racines ne poussent pas en profondeur. La prairie sera plus sensible à l'arrachement et la sécheresse.
 - L'effet du **mode d'exploitation** de la prairie.
 - Le **climat** habituel, les températures et l'humidité de l'été et de l'hiver.

Lorsque ces éléments sont relevés, il faut s'intéresser aux **9 causes de dégradation** :

1. Le **surpâturage**, diminue la capacité de repousse de la prairie, sa production et crée des vides.
2. Le **sous-pâturage**, favorise l'apparition de touffes.
3. La **fertilisation** et le **pH**. Un mauvais raisonnement de la fertilisation peut favoriser l'apparition d'une flore différente. Le pH a aussi un effet sur l'équilibre microbien du sol.
4. Le **déprimage** consiste à couper la feuille en sortie d'hiver. Cette pratique favorise le tallage des plantes et donc le rendement de la prairie.
5. Le **piétinement**. S'il est trop important, il dégrade la surface du sol et le couvert.
6. La **sénescence naturelle** des plantes. Lors de la pousse de la prairie, les anciennes feuilles meurent au profit des nouvelles. Cela peut représenter jusqu'à 1,5 t MS/ha/an. Ces feuilles peuvent s'accumuler et former une couche imperméable qui asphyxie le sol.
7. Une **flore mal adaptée** à un objectif, comme le mode d'exploitation (fauche, pâture, mixte,...), ou aux dates d'exploitation (précoce, tardive), peut mener à une dégradation rapide de la prairie.
8. Le **manque d'entretien** ou de suivi, comme le fait de ne pas rénover le couvert suite un autre usage (tas de fumier,...).
9. Les **accidents**, qui regroupent tous les événements imprévus (inondations, sécheresses, dégâts de gibier,...).



Pour améliorer une prairie :

1. **Éliminer** les causes de **dégradation**.
2. **Rénover** la prairie, par ressemis ou sursemis.
3. **Améliorer les pratiques d'exploitation** : comme ne pas pâturer en-dessous de 5 cm et faucher à minimum 7 cm et éviter le surpâturage et le sous-pâturage, ainsi que les temps de retour trop courts.
4. Améliorer l'**aménagement** (chemins, répartition des points d'abreuvement et d'ombrage pour éviter la concentration des effluents).
5. **Raisonner la fertilisation** et le pH en fonction des résultats du diagnostic.

Contacts

PARC NATUREL DES PLAINES DE L'ESCAUT : **Audrey POLARD** • apolard@pnpe.be • +32 (0)488 981 156

PARC NATUREL DU PAYS DES COLLINES : **Hervé LUST** • h.lust@pnpc.be • +32 (0)68 54 46 02

PNR SCARPE-ESCAUT : **Aurore DLUGON** • a.dlugon@pnr-scarpe-escaut.fr • +33 (3)27 19 19 70

RÉFÉRENCES :

- SÉANCE DU GROUPE HERBE ET AUTONOMIE. 24-05-2018. DIAGNOSTIC PRAIRIE B. OSSON (GNIS)
- SÉANCE DU GROUPE HERBE ET AUTONOMIE. 28-03-2019. DIAGNOSTIC PRAIRIE B. OSSON (GNIS)

16 FICHES AUTONOMIE FOURRAGÈRE

1. Le compostage
2. Les méteils
3. Les prés-vergers
4. La luzerne
5. La méthode Obsalim
6. L'équilibre des rations et l'autonomie alimentaire
7. Valeur nutritionnelle du lait et durabilité des élevages laitiers
8. Procross
9. La vache heureuse
10. Le pâturage tournant
11. Améliorer la qualité des fourrages
12. La betterave fourragère
13. Le diagnostic prairie
14. L'affouragement en vert
15. Concilier les enjeux écologiques et la gestion du parasitisme
16. Le séchage du foin en grange

Vous avez trouvé cette fiche intéressante ?

D'autres informations techniques sur les sujets de l'autonomie fourragère repris ci-dessus sont accessibles sur :

- le site internet **Ecorurable** (<http://interreg-ecorurable.eu/?DocumentatioN>)
- ou sur demande à
 - **Parc naturel des Plaines de l'Escaut**
Audrey POLARD • apolard@pnpe.be • +32 (0)488 981 156
 - **Parc naturel du Pays des Collines**
Hervé LUST • h.lust@pnpc.be • +32 (0)68 54 46 02
 - **Parc naturel régional Scarpe-Escaut**
Aurore DLUGON • a.dlugon@pnr-scarpe-escaut.fr • +33 (3)27 19 19 70